

Bulletin municipal

Mai 2025



P. 11

La Nuit
est belle



P. 24

Ô Cœur
de Chambost



P. 25

Agri Light Tour
2024



CHAMBOST-LONGESSAIGNE

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les comptes-rendus des conseils municipaux	4 à 10
Les informations du Conseil Municipal	10 à 15
Commission Cadre de vie	
Déchets laissés dans la nature	10
La Nuit est Belle	11
Commission Vie culturelle	
Les Gnolus	12
Appel à la participation fête de la musique	13
Commission Participation citoyenne	
Remise des cartes électorales aux jeunes électeurs	14
Commémoration du 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre Mondiale	14
La minute verte	
Arbre remarquable	15
Verger de l'Amitié	
Atelier d'initiation à la taille d'arbres fruitiers	15
La vie à l'école 16 à 18	
Séances roller à l'école pour la classe de CM	16
La Grande Lessive à l'école !	16
Défilé de la fête du printemps	17
Sortie au théâtre	17
Semaine de la presse et des médias dans l'école	18



La vie associative 19 à 23	
Bibliothèque	19
La Pétanque Chambostienne	20
Association d'Education Populaire (AEP)	21
Association des Jeunes de Chambost (AJC)	21
Le Sou des Écoles	22
Club Pongiste de Chambost-Longessaigne (CPCL)	23
La Boule Fraternelle	23
La vie économique 24 à 26	
Ô Cœur de Chambost s'étoffe	24
Agri Light Tour 2024	25
Les agriculteurs du canton collectent le plastique : 4 ^e édition	26
Calendrier des manifestations juin à décembre 2025 27	
Infos pratiques 28	



Conception et impression : Imprimerie EGF & CIM
69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76
E-mail : contact@imprimerie-egf.fr - www.imprimerie-egf.fr

Directeur de la publication : Marie-Luce ARNOUX
Rédacteur en chef : Commission Communication et Veille technologique
Articles non signés rédigés par les membres du Conseil Municipal

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

731 chasseurs de Gnolus le 13 avril, 80 personnes présentes à "La Nuit est belle" le 11 avril, un grand nombre de bénévoles de l'association Ô Cœur de Chambost, prêts à ouvrir le bar le 1^{er} mai, de jeunes spectateurs en nombre aux séances du festival "Un Mouton dans le Ciel", une vingtaine de participants à l'atelier "taille d'arbres fruitiers"...

Quel dynamisme en ce nouveau printemps ! C'est réjouissant de constater un tel entrain, une telle effervescence !

Mais il faut le dire : on n'a rien sans rien ! **Ceci est le fruit d'une importante mobilisation d'élus et de bénévoles.**

Une nouvelle fois, j'observe que la disponibilité, le savoir, l'envie de servir, le goût du partage, la passion de la transmission, l'altruisme sont les forces de la réussite.

Ainsi, chaque personne mobilisée a fait preuve de talents. Et, cette complémentarité des différences, qui nous rend plus forts, nous permet de prendre des initiatives dynamiques en lien avec nos voisins, les autres collectivités (La Région, Le Département, Rhône Tourisme, Destination Monts du Lyonnais, la CCMDL...), de mettre en valeur le patrimoine et les richesses de notre commune et de se distinguer comme une paisible terre d'accueil !

Nous pouvons être fiers de ce que nous parvenons à faire ensemble ! Ne nous arrêtons pas là !

Je n'ai nommé que quelques exemples mais il y en a eu (Agri Light Tour, la gestion des composteurs...), et il y en aura plein d'autres (la randonnée des Nez en l'air, le covoiturage solidaire, la fête de la musique...), et retenons aussi l'action collective qui consiste à orner le village selon le calendrier. Restons sensibles à l'importance de l'ouverture sur les autres. Évitions par lassitude de nous réfugier dans le repli sur nous-mêmes, l'enfermement dans les habitudes.

Je profite de cet édit pour vous annoncer que **la municipalité sollicite dorénavant votre patience quant à la réalisation des travaux pour le commerce multiservices.**



Après avoir lancé une consultation de maîtrise d'œuvre, nous avons pu retenir le cabinet CHOULET qui a commencé à travailler sur notre commande. Le temps de faire tous les diagnostics techniques, d'élaborer un projet tenant compte de toutes les contraintes financières, techniques et commerciales, de respecter le délai légal d'instruction de permis de construire, de consulter les entreprises, les travaux ne débuteront pas avant le mois de février prochain. Il va donc nous falloir être patients et soutenir les bénévoles de l'association "Ô Cœur de Chambost" afin qu'ils ne s'essouffent pas.

*Que ce soleil de début mai nous ressource
pour que nous parvenions à maintenir
ce dynamisme collectif !*

Marie-Luce ARNOUX
Maire de Chambost-Longessaigne

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

▲ 9 JANVIER 2025 ▲

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 9 janvier 2025, sous la présidence de Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire :

PREND CONNAISSANCE des procurations accordées par les conseils municipaux absents ou en retard à la réunion, à savoir :

- Mme JOUBERT donne pouvoir à Mme ARNOUX

DÉSIGNE M. CHEVALIER comme secrétaire de séance. Ce dernier procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum est atteint.

ADOpte à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2024.

• DÉLIBÉRATION N°01 - SOLIDARITÉ AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix-Rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Chambost-Longessaigne tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Sur proposition de Madame le Maire et après avoir en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser à l'organisme reconnu d'utilité publique, La Fédération Nationale de Protection Civile – 14 rue Scandicci, 93500 PANTIN, une subvention à titre exceptionnel de 1000 €.

• DÉLIBÉRATION N°02 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 - ASSOCIATION SVC2M

Madame le Maire donne lecture du courrier de demande de subvention de l'association de parents d'élèves du Collège des Montagnes du

Matin de Panissières, SVC2M, créée en septembre 2024 pour soutenir les projets de sorties des élèves et notamment les voyages en Italie, Allemagne, Royaume-Uni.

La hausse générale des coûts (notamment en transport et hébergement), la stagnation des dotations budgétaires et les restrictions légales empêchant le financement des parts accompagnateurs par des biais associatifs ou le Fonds Social Éducatif (FSE) mettent en péril ces projets pourtant essentiels à la formation des élèves.

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à la majorité (12 pour, 1 contre), le Conseil Municipal décide d'allouer à l'association SVC2M une subvention de 400,00 €.

• DÉLIBÉRATION N°03 - DÉMATÉRIALISATION - EXTENSION DE LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES DE COMMANDE PUBLIQUE

Considérant que la commune de Chambost-Longessaigne souhaite élargir le champ de la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture pour notamment la commande publique ;

Considérant que l'opérateur de télétransmissions ADULLACT et certificat RGS** de la société COSOLUCE ont été retenus par délibération en date du 13 janvier ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- décide de procéder à la télétransmission des actes de la commande publique ;

- autorise Madame le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis (procédure facultative)

- donne son accord pour que Madame le Maire signe l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission incluant les actes de la commande publique avec la préfecture.

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.22 DU CGCT

Madame le Maire informe que suite à la rencontre avec Mme CRÉPON, sous-préfète du Rhône, la demande

de subvention DSIL pour le projet de commerce ne sera pas déposée. En revanche, une subvention de 50 000 € a été attribuée par l'ANCT pour ce même projet suite au dépôt de dossier d'octobre 2024 (ce montant a été attribué sur la base du coût initial de la 1^{re} tranche, une proratisation est à craindre).

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA) DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.23 DU CGCT

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des dépôts de déclaration d'intention d'aliéner pour lesquels il n'a pas été, à ce jour, usé du droit de préemption :

Date de réception : 09/12/2024

Notaire : Maître BERGER Antoine – St Laurent de Chamousset

Vendeur / Acquéreur :

TARDY Mickaël/

GROSMOLLARD Marie

Adresse : 36, impasse du potager AB339

Type de bien : Bâti sur terrain propre

• COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission Bâtiment :

Il est donné un compte-rendu du rendez-vous avec COGIFLUIDE au sujet des audits énergétiques du 17/12/2024 du commerce et de l'école.

Commerce : Il est conseillé de conserver la chaudière actuelle en doublage d'un autre système de chauffage économique et durable, d'utiliser des matériaux biosourcés, de prévoir une isolation adéquate.

École : il est conseillé de conserver la chaudière actuelle en renfort ou solution de recours d'une pompe à chaleur air/eau. Des travaux d'isolation sont à poursuivre ; et la mise en place d'une VMC double flux serait nécessaire. Un bilan détaillé sera adressé en mairie dans les prochains jours.

- Commission Voirie :

Il est donné un compte-rendu de la réunion de la commission du 07/01/2025 pour la préparation du chemin du Kaolin.

Une réunion voirie communautaire est prévue le 21/01 à 9h avec

M. GALLAND de la CCMDL afin d'étudier l'état des voies communales de la Chapelle, de la Truelle, du Bobet, du Grand Champ et des Gorges. L'enveloppe communautaire est de 48 000 € pour 2025.

Le projet de parking non imperméabilisé Rue des Iris est à étudier.

- Commission Cadre de vie :

Le chantier de plantation d'arbres sur la place de l'Église est engagé. Quelques habitants sont dubitatifs, estimant que les arbres vont réduire la clarté dans leur maison ainsi que la capacité de stationnement. Il leur a été expliqué que cet espace très minéral méritait d'être végétalisé pour le confort d'une grande majorité en période de forte chaleur. Le choix des essences a été réfléchi de sorte, qu'à terme, les racines ne soulèvent pas les pavés. Quant au stationnement, il sera en effet réduit sur cette place mais apportera ainsi plus de convivialité. Il importe de réfléchir à la création de place de stationnement PMR.

Il est décidé de procéder au retrait des décors de fête avec le groupe ChamboOst Déco le 18/01. Afin de saluer la mobilisation des bénévoles, un buffet clôturera l'atelier en présence des bénévoles en charge de l'entretien des fleurs, pendant l'été. Projet de développement d'un nouveau point d'apports volontaires, rue de l'Égalité pour palier l'arrêt de la collecte au porte-à-porte prévue fin 2025 dans le centre-bourg.

- Commission économique :

Distributeur pizza La Cigogne : Suite au refus exprimé du conseil municipal, les gérants de ce commerce ont souhaité rencontrer les élus pour exposer plus précisément leur souhait d'implantation d'un distributeur de pizzas sur la commune. Ils mettent en évidence le besoin des consommateurs, s'engagent à respecter les attentes des élus sur le plan technique et commercial. Ils défendent la vente d'un produit de qualité qui serait consommé à toute heure et qui, de fait, n'entraverait pas la vente directe de produits de restauration rapide. La commission y réfléchit et prévoit un nouveau rendez-vous.

- Commission Urbanisme :

Les élus de la commission sont invités au rendez-vous fixé le vendredi 17 janvier à 16h00 au cours duquel l'équipe de maîtrise d'œuvre du

chantier "aménagement de la 2^e tranche du lotissement du Garel" présentera le projet d'aménagement finalisé afin d'envisager le dépôt du permis.

- Commission Vie associative :

Le club de foot FC2M a versé le chèque de 10 000 € pour l'achat du tracteur d'entretien du stade.

• QUESTIONS DIVERSES

- Lecture du projet de Plan Mobilité des territoires lyonnais.

- Lecture de la synthèse du rapport social unique de l'année 2023.

- Prochaines dates de conseil municipal 2025 : 6 février 2025, 20 mars 2025, 3 avril 2025.

▲ 6 FÉVRIER 2025 ▲

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 6 février 2025, sous la présidence de Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire :

PREND CONNAISSANCE des procurations accordées par les conseils municipaux absents ou en retard à la réunion, à savoir :

- Sans objet

DÉSIGNE Mme CHAMBOST comme secrétaire de séance. Ce dernier procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum est atteint.

ADOpte à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 9 janvier 2025.

• DÉLIBÉRATION N°01 - CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE "COMMERCE"

Madame le Maire rappelle que la Commune conduit depuis plusieurs mois une réflexion sur l'avenir du commerce, sis 79 place de la Bascule, propriété communale, et notamment sur les moyens de maintenir une offre multi-services nécessaire à la satisfaction des besoins de la population sur le territoire en raison d'une carence de l'initiative privée. D'importants travaux de réhabilitation de ce bien sont à prévoir.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de créer un budget annexe "Commerce" relatif à un Service Public Administratif (SPA), avec assujettissement à la TVA et application de la nomenclature M57 simplifiée. Ainsi, les opérations comptables de réhabilitation et d'exploitation de ce bâtiment seront retracées dans un budget annexe destiné à individualiser l'opération et ensuite l'activité. L'assujettissement à la TVA signifiera

que les opérations budgétaires et comptables seront prévues et réalisées en valeur hors taxe.

Le budget sera voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Sur le plan financier, et compte tenu de l'importance des travaux de réhabilitation du bien immobilier, il est prévu de verser une subvention non remboursable du budget principal à ce budget annexe à sa création.

CONSIDÉRANT la volonté de maintenir une offre de commerce de qualité sur le territoire communal et répondant aux besoins de la population ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la création d'un budget annexe "Commerce" au budget principal de la Commune, de type SPA, relevant de la nomenclature M57 simplifiée et assujetti à la TVA

- de dénommer ce budget annexe "Commerce"

- d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à solliciter auprès des services fiscaux l'assujettissement à la TVA de ce budget

- d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer les démarches nécessaires à la mise en place de ce nouveau budget, et notamment la demande d'un numéro SIRET

- d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

• DÉLIBÉRATION N°02 - BUDGET PRINCIPAL - AUTORISATION À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En application des dispositions de l'article L.1621-1 du Code général des collectivités territoriales, Madame le Maire pourrait engager les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2025, au maximum à hauteur du quart des crédits ouverts au budget 2024 comme détaillé ci-dessous :

Budget principal de la Commune :

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX (SUITE)

Section Investissement – Chapitres	Budget 2024 (BP+DM)	25% du budget 2024	Dépenses d'investissement pouvant être mandatées jusqu'au vote du BP2025
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 200,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
Chapitre 204- subventions d'équipement versées	20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00€
Chapitre 21 – Immobilisations	334 430,00 €	83 607,50 €	83 607,50 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	359 630,00 €	89 907,50€	89 907,50 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire jusqu'à l'adoption du budget primitif principal 2025 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2024 comme détaillé dans les tableaux supra.

• DÉLIBÉRATION N°03 - FONGIBILITÉ DES CRÉDITS DANS LE CADRE DE LA NOMENCLATURE M57

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que le Conseil municipal peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à procéder sur l'exercice 2025 à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.22 DU CGCT

Sans objet.

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA) DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.23 DU CGCT

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des dépôts de déclaration d'intention d'aliéner pour lesquels il n'a pas été, à ce jour, usé du droit de préemption :

Date de réception : 09/01/2025
Notaire : Maître BERGER Antoine – St Laurent de Chamousset
Vendeur / Acquéreur : LECUYER/ BRIGNOLI

Adresse : 162 rue des Gavots
Type de bien : Usage habitation
Date de réception : 18/01/2025
Notaire : Maître BERGER Antoine – St Laurent de Chamousset
Vendeur / Acquéreur : DUPUY/ CHABANNE

Adresse : 80 rue des Gavots
Type de bien : Garage et terrain attenant

• COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission Bâtiment :

La consultation du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du commerce a été lancée le 24 janvier pour une date butoir de dépôt des offres fixée au 28/02 à 12h. Des visites sont prévues le 11 et 18 février.

Demande de l'association Ô Cœur de Chambost pour exploiter la licence IV appartenant à la commune.

- Commission Voirie :

Compte-rendu de la réunion voirie communautaire du 21/01 à 9h avec M. GALLAND de la CCMDL : Il a été identifié des besoins de réfection sur le chemin de la Chapelle, le chemin du Bobet, au carrefour de la Truelle, le chemin du Grand Champ (avec traitement en urgence d'un arbre dégradant la route).

Il n'est pas prévu de travaux en 2025 sur les chemins ruraux en raison des contraintes budgétaires.

Projet parking rue des Iris : le terrain a été nettoyé en régie ; une demande de déplacement de canélabre a été faite auprès du SYDER. Place de l'Église : les arbres ont été plantés ce jeudi 6 février 2025.

- Commission Vie culturelle/ Tourisme :

Pour finaliser le parcours Gno-lus, il est nécessaire de procéder à quelques aménagements (passages piétons, fabrication d'une cache pour le badge par le groupe Déco-ChamboOst).

La société Pic et Bois a présenté ses produits (panneaux, pancartes...) pouvant répondre aux besoins de valorisation du patrimoine de la commune. Il est décidé de solliciter d'autres sociétés et de poursuivre la réflexion.

Le réseau des médiathèques de la CCMDL a organisé le 1^{er} février une rencontre inédite avec la lauréate du Prix littéraire adulte des Grands D'Monts 2024 : Ann-Hélén LAESTADIUS pour son roman STOLD. Mme RABILLON, qui a participé à la soirée, présente, l'autrice et son livre. Mme RABILLON a été présente à l'assemblée générale de l'école de musique de Montrottier "Raconte-moi une chanson", l'une des trois écoles de musique du territoire des Monts du Lyonnais qui offre un enseignement musical complémentaire aux deux autres écoles.

- Commission Cadre de vie :

Une opération nationale appelée "Tous au compost" aura lieu du 29 mars au 13 avril 2025. Le service "ordures ménagères" de la CCMDL est prêt à accompagner les communes qui souhaitent organiser une manifestation particulière pour valoriser le compostage. Dans ce cadre, il est décidé de mettre en place un évènement le mercredi 2 avril sur le marché de 16h à 18h. Pour ce faire, Mmes RABILLON, BOURBON-CHAPUIS, CHAMBOST, JOUBERT et M. CHEVALIER se rendront disponibles. Il conviendra d'informer la bibliothèque ainsi que les quatre jeunes en lien avec l'instance "CMJ" seront sollicités.

Une fresque aux allures champêtre est prévue dans les WC publics sous le square Armand Sauret. Elle pourrait être réalisée en mai 2025, par Adelaïde KLEIN, artiste plasticienne des Monts du Lyonnais.

- Commission économique :

Il est prévu une réunion le 21 février à 18h pour évoquer le projet

d'installation d'un distributeur à pizza.

- Commission Urbanisme :

Le géomètre du Cabinet CLAVIER et M. GAUTIER, l'architecte ont présenté le projet de permis d'aménager de la 2^e tranche du Garel qui sera déposé très prochainement.

- Commission Vie scolaire :

Mme BOURBON-CHAPUIS et M. CHEVALIER au prochain conseil d'école prévu le 20/02/2025.

- Commission Communication :

Un journaliste d'Europe 2 viendra rencontrer les élus le mardi 18 février à 17h pour envisager une promotion de la commune.

- Commission Finance :

Une réunion est prévue lundi 10 février à 20h pour poursuivre le travail de préparation budgétaire.

- Covoiturage solidaire :

Le 19 février, Mmes RABILLON et CHAMBOST en tant que membres du CCAS accompagneront Margaux GUINAND du service Mobilité de la CCMDL sur le marché le mercredi 19 février afin d'expliquer ce service à de futurs co-voitureurs et à des conducteurs susceptibles de se porter volontaires.

• QUESTIONS DIVERSES - INTERVENTION DU PRÉSIDENT DU SMAELT

M. Xavier DE VILLELE, directeur du SMAELT, accompagné de M. Michel RAMPON, maire de Longessaigne et élu du SMAELT, présente à l'assemblée, le classeur des élus des actions du syndicat mixte d'aménagement et d'entretien Loise Tor-ranche (SMAELT).

Il est rappelé que le SMAELT exerce la compétence GEMAPI pour le compte des 3 communautés de communes (CCMDL, CCFE, COPLER). Un contrat territorial 2023-2028 prévoir 66 actions pour 4,68 M €.

Un volet important a été engagé sur la thématique agricole et une animatrice agricole, Candice BARJAT, a été recrutée. 3 mesures sont proposées à la contractualisation avec les exploitants agricoles sur les thématiques suivantes : zone humide, érosion des terres, projet agro-environnementale et climatique avec accompagnement financier à l'hectare pendant 5 ans.

Un volet classique est déployé pour l'entretien et la restauration des cours d'eau avec une équipe de 6 personnes avec renfort de sociétés

spécialisées et intégration d'un programme d'insertion.

Une action est engagée sur les plantations des haies.

Des animations pédagogiques sont proposées auprès des scolaires.

Il est rappelé qu'il existe un levier réglementaire assuré par le service police de l'eau de la DDT et de l'OFB (Office Français pour la Biodiversité) ainsi qu'un levier incitatif géré par l'agence de l'eau qui permet le financement entre autres des projets d'assainissement des communes et des actions du SMAELT.

- Prochaines dates de conseil municipal : 20 mars 2025, 3 avril 2025.

▲ 20 MARS 2025 ▲

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 20 mars 2025, sous la présidence de Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire :

PREND CONNAISSANCE des procurations accordées par les conseils municipaux absents ou en retard à la réunion, à savoir :

- Mme BLAIN donne pouvoir à Mme CHAMBOST

- Mme JOUBERT donne pouvoir à Mme RABILLON

- M. PENIN donne pouvoir à Mme BOURBON-CHAPUIS

- M. ASSAM donne pouvoir à Mme ARNOUX

DÉSIGNE Mme BOURBON-CHAPUIS comme secrétaire de séance. Ce dernier procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum est atteint.

ADOpte à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 6 février 2025.

• DÉLIBÉRATION N°01 - SUBVENTIONS 2025

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

À l'unanimité des membres présents, décide d'allouer en 2025 les subventions désignées ci-dessous :

- Prévention routière : 100,00

- École de musique de Panissières : 200,00

- À votre Ecoute : 60,00

- Centres de loisirs : 2,50 €/enfant/jour

Il est précisé que cette subvention est également attribuée à la Communauté de Communes pour les activités organisées par ses services (sports, multimédia) et que pour les

ALSH organisés par des entreprises, l'aide sera directement versée aux familles

- Les Amis de La Bibliothèque Municipale : 1 900,00

- Association des handicapés des Monts du Lyonnais : 50,00

- Association Vie Libre : 50,00

- Comité de soutien du CH du Forez : 50,00

- Croix-Rouge des Monts du Lyonnais : 100,00

- Solidair-aidants Monts du Lyonnais : 150,00

- Réseau Entraide Solidarité : 100,00

- Restos du Cœur : 150,00

• DÉLIBÉRATION N°02 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2024 DRESSÉS PAR M. GAUCHER, COMPTABLE DU SGC DE GIVORS - BUDGET COMMUNAL & BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE GAREL

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par les Comptables du SGC de Givors avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame le Maire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion de la commune et du budget annexe "Lotissement Zone Artisanale Le Garel" dressés pour l'exercice 2024 par les Comptables, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

• DÉLIBÉRATION N°03 - COMPTE ADMINISTRATIF 2024

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire présente le compte administratif mais ne peut présider la partie de séance au cours de laquelle est présenté ce document ni ne participer au vote de ce dernier.

Sur proposition de Monsieur SOULARD, 1^{er} adjoint, désigné président de séance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif de la commune de l'exercice 2024 qui s'établit ainsi :

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX (SUITE)

Fonctionnement

Dépenses : 665 393,21
Recettes : 753 723,96
Résultat propre à l'exercice 2024 : 88 330,75 €

Investissement

Dépenses : 234 433,49 €
Recettes : 577 665,65 €
Résultat propre à l'exercice 2024 : 343 232,16 €

Restes à réaliser : 37 691,50 €
- vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif du budget annexe "Lotissement Zone Artisanale Le Garel" de l'exercice 2024 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses : 9 219,05 €
Recettes : 9 219,05 €
Excédent de clôture : 0,00 €

Investissement

Dépenses : 9 219 05 €
Recettes : 0,00 €
Résultat propre à l'exercice 2024 : - 9 219,05 €
Restes à réaliser : 0,00 €

• DÉLIBÉRATION N°04 - BUDGET PRIMITIF 2025 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

Au vu du compte administratif de l'exercice 2024, de la fiche de résultat de l'exercice 2024 et à l'unanimité des membres présents, Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024,

Au vu du compte administratif de l'exercice 2024, de la fiche de résultat de l'exercice 2024 et de l'état des restes à réaliser, le Conseil Municipal :

- budget communal :

constate un résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2024 de 463 980,03 €

décide d'affecter ce résultat en réserves au compte 1068 pour 84 025,00 € afin de combler le besoin de financement de la section d'investissement, et en report de fonctionnement au compte 002 pour 379 955,03 €

- budget annexe "Lotissement Zone Artisanale Le Garel" :

constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2024 de 0.00 €

• DÉLIBÉRATION N°05 - SUBVENTION 2025 - BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur proposition de Madame le Maire

et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention d'un montant de 2 600 € nécessaire pour équilibrer le budget du Centre Communal d'Action Sociale qui sera inscrite à l'article 657363 du budget primitif communal et à l'article 74741 du budget primitif du C.C.A.S., de l'exercice 2025.

• DÉLIBÉRATION N°06 - VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2025

Madame le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2024 :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 13,02%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 30,53%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 48,92%
Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

Dès 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé, suite à ces informations, de procéder à une augmentation des taux d'imposition en 2025. Sur proposition de Madame le Maire et de la commission Finances, à la majorité, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025 ainsi qu'il suit :

TAXES	TAUX
THRS	13,22%
TFPB	30,73%
TFNB	49,12%
TOTAL	

• DÉLIBÉRATION N°07 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - CHOIX D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE "SANTÉ" ET/OU POUR LE RISQUE "PRÉVOYANCE" ET MANDAT AU CDG69 POUR MENER LA PROCÉDURE

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement

des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

- Les risques santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,
- Les risques prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès.

Cette participation devient obligatoire pour :

- Les risques prévoyance à effet du 1^{er} janvier 2025 (montant minimal de 7€ brut mensuel par agent, selon l'article 2 du décret n°2022-581). Les garanties minimales éligibles à la participation de l'employeur sont l'incapacité de travail et l'invalidité pour 90% du salaire net,
- Les risques santé à effet du 1^{er} janvier 2026 (montant minimal de 15€ brut mensuel selon l'article 6 du décret n°2022-581). Les garanties minimales sont celles du "contrat responsable", complétées du "panier de soins".

Considérant l'intérêt pour les employeurs de choisir la convention de participation pour participer à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Considérant l'intérêt de confier la procédure de mise en concurrence et la conclusion de telles conventions au cdg69 afin de bénéficier notamment de l'effet de la mutualisation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal mandate le cdg69 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour les risques prévoyance et santé des agents.

• DÉLIBÉRATION N°08 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA LICENCE IV DE DÉBIT DE BOISSONS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune possède une licence IV de débit de boissons.

Madame le Maire informe l'assemblée que Monsieur Gilles CHARBONNIER, président de l'association "Ô Cœur de Chambost" a fait la demande de louer la licence IV de

débit de boissons pour le local commercial, sis 79 Place de la Bascule, au sein duquel l'association gère un dépôt de pain et épicerie.

Monsieur CHARBONNIER en tant que président de l'association "Ô Cœur de Chambost" a suivi la formation prévue par la réglementation et possède un permis d'exploiter un débit de boissons.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE de mettre à disposition la licence IV de débit de boissons à Monsieur Gilles CHARBONNIER en tant que président de l'association "Ô Cœur de Chambost" moyennant une redevance annuelle de 100 €,
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention à intervenir.

• CHARGES 2025 DUES AUX SYDER ET SIEMLY

Madame le Maire présente à l'assemblée l'état récapitulatif des charges dues :

- au Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER) pour l'exercice 2025 qui s'élèvent à 78 771,56 € :
Contributions administratives : 1 964,52 €

Charges liées aux travaux effectués : 28 710,61€

Charges de maintenance exploitation de l'éclairage public : 48 096,43 €

- Au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEMLY) : 3,13 € par habitant soit 2 973,50 € sur la base de la population légale millésimée 2022 en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Elle rappelle que le conseil Municipal peut opter chaque année pour un mode de financement de cette participation syndicale soit par fiscalisation partielle ou totale soit par budgétisation.

Le mode de financement de ces syndicats est assuré par la fiscalisation auprès des contribuables

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.22 DU CGCT

Madame le Maire informe l'assemblée que conformément à l'avis de la commission appel d'offres, l'offre de l'EURL CHOULET ARCHITECTURE INGENIERIE a été retenu pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'opération de réhabilitation d'un bâtiment à usage commercial sis 79 place de la Bascule.

Le montant total des honoraires s'élève à 54 000,00 € HT soit 64 800,00 € TTC.

L'équipe est composée de :

- EURL Sébastien CHOULET architecte mandataire, OPC
- SARL Joël SEON, économiste de la construction
- Cabinet FRAIROT, bureau d'études structures
- COGIFLUIDE

• COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission Bâtiment :

Il est décidé que Mme CHAMBOST Béatrice représentera la commune à la réunion CEPOS (Commune à Energies POSitives), le 9 avril à 18h30 à Chevrières.

Il a été décidé la poursuite du changement des fenêtres de l'école et de suspendre les peintures des classes pour cette année compte tenu des contraintes budgétaires. Il a également été décidé de procéder à l'isolation phonique du réfectoire de la cantine.

- Commission Voirie :

M. SOULARD fait part du chiffrage des travaux communautaires :

Nom du chantier	Enveloppe TTC	
	Budget prévisionnel HT	TTC
Grande Allée	12 322,75 €	14 787,30 €
Chemin du Bobet	23 506,00 €	28 207,20 €
Carrefour des Crêts	2 992,38 €	3 590,85 €
Arbre 1	6 472,33 €	7 766,79 €
Chemin de Grand Champ	5 863,35 €	7 036,02 €

Il a été décidé qu'à l'exception des reports, seuls des travaux de voirie communautaire seront réalisés en 2025.

La médiation se poursuit chemin du Darcet entre les protagonistes concernant l'installation d'un assainissement collectif. Une rencontre sur site est prévue le mardi 25 mars à 18h30.

Mme RABILLON a participé pour la commune à la réunion organisée par la CCMDL à la suite du diagnostic réalisé par le service d'Aide Technique Départemental relatif à l'état des ponts pour les communes concernées. Cinq ouvrages dont deux à Chambost nécessitent une rénovation. Les travaux seraient subventionnables à hauteur de 60%. Le choix d'un bureau d'étude sera connu d'ici fin avril. Le début des travaux est estimé au printemps 2026.

- Commission Vie culturelle/Tourisme :

Il est rappelé la manifestation d'ouverture du parcours de géocaching "Gnolus" le dimanche 13 avril. Cette manifestation est organisée par le Département et Rhône Tourisme. La commune est de fait associée. Il a été décidé d'inviter les acteurs locaux du tourisme. Un marché de producteurs sera organisé. Mme JOUBERT et M. CHEVALIER participeront au parcours test le mardi 1^{er} avril.

Il est décidé d'excuser la commune à l'AG de l'association Arpamoly le 4 avril à 18h à la Maison de pays à St-Martin-en-Haut.

Mme RABILLON participera à l'AG de la FABRIK le 9 avril 2025.

- Commission Cadre de vie :

Afin d'affiner un éventuel partenariat avec l'apicultrice de la commune, comme l'installation de ruches sur une parcelle communale visant la sensibilisation à la biodiversité, il est décidé d'organiser une réunion le mardi 25 mars 2025 à 14h15.

- Commission Participation citoyenne :

Mme BOURBON-CHAPUIS informe l'assemblée de la décision de reporter le temps d'échange avec les jeunes mobilisées pour la vie municipale qui ne sont pas disponibles aux moments proposés. Une prochaine réunion sera repoussée.

- Commission économique :

La commission s'est réunie le 21 février pour préparer la rencontre avec les pizzaiolos au sujet de l'installation d'un distributeur de pizzas. Une prochaine rencontre sera programmée.

- Commission Vie scolaire :

Il est décidé que M. CHEVALIER fera la présentation de l'évènement du cyclo des monts auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2.

- Commission Vie associative :

Lecture du courriel de l'adjudant-chef de la gendarmerie de St Laurent concernant les autorisations de buvette et lecture du courrier du maire adressé aux associations. Lecture du courrier de remerciements et de demande de subvention de l'association bibliothèque. Lecture du courrier du réseau entraide solidarité concernant leur demande de subvention et sur les conditions d'obtention de prêts à rembourser qui peuvent être

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX (SUITE)

accordées pour les personnes en grande difficulté financière.

- Commission Communication :
Les articles pour le prochain bulletin à paraître début juin devront être

transmis sur la boîte "bulletin" au plus tard le 30 avril 2025.

• QUESTIONS DIVERSES

Le co-voiturage solidaire se met en place progressivement et débutera le 27 mars sur la commune de VILLECHENÈVE.

LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Déchets laissés dans la nature

Voici ce qu'un Chambostien a pu ramasser en sillonnant les sentiers de la commune en seulement quelques heures. Bravo et merci à lui...



Il est inadmissible qu'aujourd'hui encore, certaines personnes négligent la nature en s'obstinant à ne pas jeter leurs déchets dans les poubelles !

Le Maire

La Nuit est Belle

Vendredi 11 avril 2025 à partir de 20h30 Square Armand Sauret

Le public était au rendez-vous pour cette belle nuit !

Le conseil municipal avait commandé l'**extinction nocturne** auprès du SYDER, permettant ainsi une immersion complète dans l'obscurité bienveillante de cette soirée pas comme les autres.

Les participants bénévoles se sont tous mobilisés pour accueillir un **public familial**.

La **conférence-discussion** animée par Michel SCHLURAFF et les bénévoles de la LPO des Monts du Lyonnais sur les rapaces nocturnes a captivé tous ceux qui avaient réussi à rentrer dans la salle... Puis, tout le monde s'est retrouvé dans le square pour **écouter le groupe Macaïjobeno** (chants, guitare, basse et percussions) sur des airs en lien avec le **thème de la nuit**. Il faisait frisquet, certes, mais la musique a su réchauffer les cœurs.



Dans la petite salle voûtée, la **Bibliothèque** avait préparé une **belle sélection de livres** autour du thème "La nuit, univers de culture".



Enfin, enfants et adultes ont pu observer quelques **étoiles et planètes**, grâce à la présence passionnée des membres du **club Astro de Chamboost**, installés sur le parvis, à l'arrière de la mairie.

Une petite souris nous a même confié que les adultes en apprenaient autant que les enfants...

Cet événement fut initié par le Grand Genève, le Muséum d'Histoire Naturelle, la Société Astronomique de Genève et la Maison du Salève, depuis 2019 pour sensibiliser sur l'éclairage nocturne. Des communes françaises les ont rejoints. Grâce à l'optimisation des technologies d'éclairage, l'enjeu est aujourd'hui d'éclairer juste et au bon endroit pour la sécurité des usagers.ères et de limiter les nuisances lumineuses.

Découvrez l'origine de cet événement et bien d'autres informations passionnantes sur : lanuitestbelle.org comme par exemple : Le saviez-vous ?

Les équipements réfléchissants multiplient par trois la distance de visibilité... et même par quatre ou cinq lorsqu'ils prennent la forme de bandes portées au bras ou à la cheville (source : BPA).

Des réflecteurs fluorescents sont disponibles en mairie (dans la limite des stocks disponibles).



LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Les Gnolus

Un franc succès pour la chasse aux Gnolus : un tout nouveau parcours de géocaching à Chambost-Longessaigne

C'est le dimanche 13 avril 2025 que s'est officiellement lancé le tout dernier parcours de géocaching "T'as la côte Cocotte". Et c'est vers 13h30 que les amateurs de cette chasse au trésor moderne avaient rendez-vous (que la pluie n'a pas découragé) !

Tout au long de l'après-midi, **731 "chasseurs de Gnolus"**, dont de nombreux Chambostiens, se sont relayés, bien décidés à être les premiers à découvrir le mystérieux "Bêta" !

Le Département du Rhône, Rhône Tourisme et Destination Monts du Lyonnais ainsi que la commune de Chambost-Longessaigne avaient donné rendez-vous à tous les joueurs à la salle polyvalente (en raison des caprices de la météo), pour fêter ensemble l'inauguration de ce **60^e parcours** du département. **Jeux, animations autour des Gnolus** et un **goûter** convivial attendaient petits et grands. Un petit **marché de producteurs** se tenait également sur le parvis de la salle, ainsi certains joueurs ont pu repartir avec de bons produits made in Chambost !

Ce parcours a vu le jour grâce à l'implication de nombreux habitants. Il met en lumière des éléments du patrimoine et de l'histoire du village, avec de charmants décors installés ça et là.



Dès aujourd'hui, nous devons tous être un peu les gardiens de ce parcours. Nous comptons sur vous pour :

- Accueillir chaleureusement les visiteurs venus jouer.

- Garder le secret sur les étapes du jeu.

- Et signaler toute dégradation à la mairie.

Depuis le 13 avril, ce sont plus de 1150 joueurs, venant des Monts du Lyonnais, du Beaujolais, de la Loire, de Lyon, de Bourgogne ou d'autres régions plus lointaines, qui ont découvert notre commune. Le conseil municipal se réjouit que ce jeu contribue à valoriser notre patrimoine et les attraits touristiques de notre village. Un immense merci à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué à cette belle aventure... qui ne fait que commencer !



Fête de la Musique
Dimanche
22 Juin 2025

À partir de 15h
Place de l'Eglise à
Chambost-Longessaigne

Organisée avec le Comité des Fêtes,
Après le pique-nique Chambostien.
Cette année, vous participez?
Chanson, Musique, en solo, en
duo, en groupe, en association
par et pour tous les publics.

Inscription à la Scène ouverte sur
place possible !

Faites-vous connaître en Mairie ou envoyez un mail à
mairie@chambost-longessaigne.com

En nous laissant votre nom, mail et numéro de téléphone avant le 12 juin 2025

LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Remise des cartes électorales aux jeunes électeurs

Le 18 avril, nous avons remis les cartes électorales aux jeunes électeurs. Ceci nous a permis de les informer sur leur rôle d'électeurs, la citoyenneté, de les sensibiliser à un futur engagement dans la vie de la cité. Et, bien entendu, ils nous ont parlé de leurs études. Cet échange a été enrichissant et passionnant !

Françoise BOURBON-CHAPUIS
et Marie-Luce ARNOUX



Commémoration du 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre Mondiale

Le 8 mai 1945, il y a 80 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la victoire. Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples.



Depuis, chaque 8 mai est célébrée la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Ainsi, les anciens combattants, le porte-drapeau M. Jean-Baptiste RAYMOND (ex militaire de carrière), Madame le Maire, le conseil municipal, les trois candidates à l'élection de conseillère municipale des jeunes, entourés des enfants et des habitants de la commune ont procédé à la cérémonie le **jeudi 8 mai**.

Les trois candidates ont apporté leur aide en lisant les noms des anciens combattants morts pour la France. Comme chaque année, les enfants de la garderie ont décoré le lieu de leurs dessins et messages de paix. Et pour célébrer ce 80^e anniversaire, ils ont réalisé des colombes.



Françoise BOURBON-CHAPUIS



Arbre remarquable

Vers le chemin
des Primevères
17/02/2025



Verger de l'Amitié Atelier d'initiation à la taille d'arbres fruitiers

Le samedi 8 février 2025 en matinée, une quinzaine d'habitants se sont réunis autour d'Hubert DIDIER, conseiller en culture fruitière.

La météo s'est montrée capricieuse, et nous avons dû affronter la pluie et le froid **pour écouter ses passionnants conseils sur le matériel à utiliser et le b.a.-ba de la taille des fruitiers**. Nous avons tout de même réussi à expérimenter en direct sur le Verger du Rampotager. En effet, les arbres de celui-ci ont été plantés en 2012 et avaient davantage besoin de taille que les jeunes arbres du Verger de l'Amitié.



L'espace du Verger de Rampeau est communal, mais la gestion est confiée aux bénévoles du Rampotager. Le Verger de l'Amitié est également communal. C'est un projet participatif où élus et habitants agissent ensemble pour partager du temps et des connaissances autour de la biodiversité d'un verger.

Si vous êtes intéressés à participer aux actions participatives au Rampotager ou au Verger de l'Amitié, n'hésitez pas à le signaler en mairie et nous vous mettrons en contact avec les personnes référentes.

Les élus de la Commission Cadre de vie

LA VIE À L'ÉCOLE

Séances roller à l'école pour la classe de CM

De janvier à avril, les élèves de CM1-CM2 ont profité d'une séance de roller par semaine dans le gymnase du village. Ils ont été encadrés par un intervenant sport de la CCMDL. Ils ont tous fait de gros progrès et ont pu clôturer le cycle par une séance d'initiation au hockey.



La Grande Lessive à l'école !

Jeudi 20 mars, les élèves de l'école sont allés se promener dans le village afin d'admirer leurs productions, celles de leurs camarades et celles des autres participants. Malgré le vent, les magnifiques réalisations avaient pu être affichées dans les rues du village.

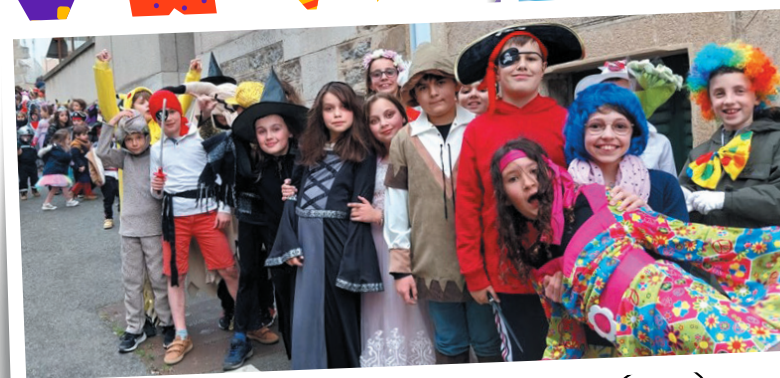
Cette année, le sujet était : "Du papier, des papiers, vos papiers".



Défilé de la fête du printemps

Vendredi 21 mars, tous les enfants de l'école, de la TPS au CM2, ont défilé dans le village.

Accompagnés de musiques festives et sous le regard de nombreux parents et habitants, ils ont pu montrer des déguisements très variés.



Le thème de cette année était en lien avec le projet d'école : les émotions (la joie, la peur...).



De retour à l'école, parents, enfants et enseignants ont pu profiter des bonnes bugnes offertes par le Sou des Écoles.

Sortie au théâtre

Jeudi 26 mars, les élèves des classes de CE et de CM sont allés voir un spectacle de théâtre à St-Laurent-de-Chamousset. La pièce, "À la Porte" de la compagnie Passe-Montagne est une histoire d'amitié poétique... les bêtises, les premières amours, les bals de la Saint-Jean, les superstitions, les secrets et tout ce qui fait l'enfance d'un garçon de 8 ans. Ce spectacle très drôle a beaucoup fait rire les enfants mais leur a aussi permis de réfléchir sur les questions de la fraternité, de l'imaginaire et de la solitude.



LA VIE À L'ÉCOLE (SUITE)

Semaine de la presse et des médias dans l'école

Du 24 au 29 mars 2025, les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 ont participé à la semaine de la presse et des médias dans l'école.

Cette semaine a pour objectif d'accompagner les élèves, de la maternelle au lycée pour **comprendre et décrypter l'univers des médias, apprendre à vérifier les sources et l'information, développer leur goût pour l'actualité et se forger leur identité de citoyen.** Le thème de cette 36^e édition était : "Où est l'info ?"

Dans les classes, cela nous a permis avant tout de revenir sur les fondamentaux de l'éducation aux médias et à l'information comme par exemple, connaître les différents médias et de surtout se poser des questions et exercer un regard curieux et critique : "Qu'est-ce que l'info ?", "Comment faire la différence entre le vrai et le faux ?", "Comment distinguer l'information du divertissement ?", surtout quand les frontières deviennent floues...



Pour finir, vendredi matin nous avons eu la chance de pouvoir recevoir M. CHARBONNIER, parent d'élèves mais aussi journaliste professionnel indépendant ou pigiste, qui nous a présenté son travail et qui a répondu aux nombreuses questions des enfants.



LA VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque

La dictée

La Bibliothèque a organisé sa 6^e édition de concours de dictée. Des nouveaux venus cette année, et **une gagnante avec zéro faute !** Comme chaque année, les participant.e.s ont apprécié ce moment de partage et de défi.



Les activités avec les enfants

La Bibliothèque accueille régulièrement les **élèves de l'école**, de la maternelle au CM2. Les élèves viennent choisir des livres pour leurs classes.



Tout au long du mois d'avril, la bibliothèque a également accueilli une **exposition sur les arbres**, plus précisément les arbres dans les albums.

Avril toujours, l'**atelier des p'tits curieux** était animé par Pauline, qui travaille à la bibliothèque quelques heures par mois et partage son emploi du temps avec d'autres bibliothèques. Les enfants sont venus **fabriquer une carte pop-up**.

Pour la Bibliothèque,
Camille BELLOT-LE STANG



LA VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

La Pétanque Chambostienne

Pendant la période hivernale, lorsque le temps le permettait, les joueurs les plus acharnés se sont retrouvés régulièrement pour s'entraîner et ont eu plaisir à participer à la décoration de Noël.



Assemblée Générale

Dimanche 23 mars a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association, cette réunion s'est poursuivie autour d'un repas au restaurant L'Ail en Ch'mise à St-Clément-les-Places dans une bonne ambiance. Les adhérents ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver.



Depuis l'ouverture officielle de la saison le 1^{er} avril, nous vous invitons à nous rejoindre chaque vendredi après-midi au Clos des Sports. Notre **concours** se tiendra le **27 juin en soirée**. Sportivement.

Les membres du Bureau



Rapprochement entre la Pétanque Chambostienne et le Club de Panissières

Depuis plusieurs années, des liens se sont créés entre la Pétanque Chambostienne et le Club de Panissières. Gérard FORIN, Président de la LPC et Alain GRANGE, Président du Club de Panissières ont été à l'initiative de cette première rencontre amicale qui a eu lieu **vendredi 25 avril** à Chambost.



Les équipes intergénérationnelles se sont formées et ont joué tout l'après-midi, ce qui leur a permis de faire connaissance. À l'issue de la journée, un repas dînatoire a été servi et la coupe a été remise à l'équipe gagnante. Aussi, la Pétanque Chambostienne remettra en jeu le trophée de la première édition lors d'une prochaine rencontre.

Pour la Pétanque Chambostienne, Anne DUBOIS



Association d'Education Populaire (AEP)

Chapelle du Mortier

La chapelle a pris son "air d'été" comme chaque année, après l'hiver et le ménage du printemps. Elle est ouverte les jours de beau temps et le week-end.

La Mairie a installé une table de pique-nique et de nouveaux bancs, faisant de cet endroit un lieu de rencontre sympathique et agréable, un lieu de réflexion pour certains et de repos.

Essayons de garder cet espace propre, une poubelle reçoit vos déchets et ne jetez pas les mégots sur le sol car ils ne font pas du terreau. Merci.

RAPPEL : Concert le samedi 4 octobre



Petit Théâtre du Colombier

Le rideau s'est refermé, la **pièce de théâtre "Et surtout pour le pire"** a eu du succès, la troupe a reçu de nombreux applaudissements. L'arrivée des acteurs et de Madame le juge par la salle, ainsi que la troupe cherchant la chatte Sucette ont mis du "piment" au milieu des spectateurs. La pièce était drôle et a tenu en haleine le spectateur jusqu'au bout. Bravo pour ces soirées remplies de rires et de bonne humeur.

Une séance supplémentaire pour l'association L'AREC (association de Bernadette et Louis TARDY) a permis aux absents de pouvoir y assister. Je suis admirative car c'est beaucoup de temps en répétition et trois week-ends de représentation. Merci aux petites mains (souf-

fleurs, décorateurs, machinistes sons et lumières) qui œuvrent dans l'ombre pour que ces représentations recueillent un vif succès.

RAPPEL : vendredi 23 mai 19h : échange et discussion avec un viticulteur sur la vigne et son métier.

Dégustation et vente. Planche charcuterie fromage, salades, avec participation.

Brigitte CHABANNE

Association des Jeunes de Chambost (AJC)

Assemblée Générale, un nouveau bureau élu

Depuis notre Assemblée Générale du 8 février, un nouveau bureau plein d'énergie et de motivation a été élu pour continuer à faire vivre notre association.

Nous serons ravis de vous rencontrer lors des manifestations.

Voici déjà quelques dates à noter dans vos agendas :

- le **5 juillet**, place au sport et à la bonne humeur avec notre traditionnel **tournoi de foot**.
- le **week-end du 20 septembre**, ne manquez pas la **vogue**, moment festif et incontournable que nous préparons avec enthousiasme. Nous espérons vous y voir nombreux !



LA VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

Le Sou des Écoles



Concours de belote

L'année 2025 a démarré sous le signe de la convivialité et du jeu avec le traditionnel concours de belote organisé le **dimanche 5 janvier**. Une belle réussite puisque pas moins de **70 doublettes** se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse et festive. Entre parties animées et dégustation de la galette des rois, les participants ont partagé un après-midi placé sous le signe du plaisir et de la bonne humeur. Cartes en main et sourire aux lèvres, chacun a joué le jeu avec enthousiasme. L'événement s'est conclu par la remise des prix aux meilleurs joueurs. **Félicitations à l'ensemble des participants** pour leur esprit sportif, et un **grand bravo aux trois premières doublettes gagnantes**, qui se sont distinguées par leur talent et leur stratégie.



Loto annuel

Le **dimanche 16 février** 2025, la salle des fêtes du village a réuni une foule enthousiaste pour le grand loto annuel, organisé dans une ambiance à la fois familiale et festive. Habitants du village et des communes voisines ont répondu présents pour partager ce moment de convivialité devenu un incontournable du calendrier local. Entre amis, en famille ou en solo, les joueurs ont pris place autour des tables avec l'espoir de repartir les bras chargés. Et pour cause : les lots étaient particulièrement attractifs cette année, allant des traditionnels paniers gourmands et bons d'achat à des prix plus prestigieux comme une console Nintendo Switch ou encore un **voyage pour 4 personnes**, qui a fait des heureux. Si la chance a souri à certains, c'est surtout l'esprit collectif et la solidarité qui ont marqué les esprits. Grâce à l'implication sans faille des bénévoles, à la générosité des commerçants et donateurs et à la participation active du public, ce loto 2025 restera dans les mémoires comme une belle réussite.



Pour le Sou des Écoles, Loïc LEBILLANT



Club Pongiste de Chambost-Longessaigne (CPCL)

Saison 2024/2025 : dernière ligne droite pour le CPCL

La saison 2024/2025 arrive à terme et c'est l'occasion de revenir sur une de ses manifestations phares le **22 mars** : la **vente de grenouilles, lasagnes, huîtres, vins, bières et spiritueux à emporter**. Cet événement fut une **réussite** en bien des points et le **CPCL tient à remercier toutes les personnes qui ont participé** : le restaurant Beau Séjour, la boucherie Maligeay, Rhonéa, les établissements Martinière, le domaine Chapoutier et la Vertueuse, ainsi que tous les bénévoles.

Cet événement se tenait juste avant une manifestation sportive destinée aux jeunes pongistes des Monts du Lyonnais : **le Rigolo's**. C'est une compétition à destination des débutants dans laquelle 80 jeunes venus notamment de Souzy, Pontcharra, Tarare et bien sûr de Chambost se sont rencontrés au gymnase. Beaucoup de jeunes de la région passent par le Rigolo's avant de se lancer dans le championnat officiel.

Place à la seconde édition du **stage multi-activités**, il aura lieu **du 7 au 11 juillet** et sera à destination des enfants de 8 à 14 ans, pratiquant ou non le tennis de table.

Plusieurs activités seront proposées (suivant la météo) comme de l'acrobranche, du foot, de la course d'orientation, de la pétanque et bien sûr du tennis de table...

Pour le CPCL, Valentin ERMEL



La Boule Fraternelle

L'année 2025 a bien démarré

En janvier : le traditionnel **mâchon** a rassemblé 70 personnes.

Le dernier week-end de mars, nous avons accueilli les 3^e et 4^e divisions (M4 et M3) du secteur Haute Brévenne pour la **qualification aux fédéraux du Rhône** en doublette. Bravo à Mickaël CHOMA, Gérard CHAMPIER et Anthony CHARBONNIER qui se sont qualifiés pour défendre les couleurs du club à Dardilly le 3 mai.

Le 23 avril, le **concours des vétérans** fut une belle réussite, même si la pluie est venue s'imposer l'après-midi.

Le 26 avril avait lieu également une **sélection secteur pour le championnat de France 4^e division en quadrette**. Une équipe chambostienne s'est qualifiée, composée de Michel VIANNAY, Régis GERBOUD, Mickaël CHOMA, Gérard CHAMPIER et Anthony CHARBONNIER. On leur souhaite du beau jeu et de la réussite le 21 juin à Dardilly.



LA VIE ÉCONOMIQUE

Ô Cœur de Chambost s'étoffe

Voilà 9 mois que l'association a vu le jour, elle compte aujourd'hui 45 bénévoles.

Début novembre, le **dépôt de pain** a déménagé dans les locaux vacants du bar restaurant. Aussi, un **espace épicerie** et des **produits de producteurs locaux** ont pris place. Ce local est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Nous constatons une hausse progressive des ventes. Notre objectif quotidien est de ne pas manquer de pain tout en ayant le minimum d'inventés. Pas facile !!!

Ceci est en partie réussi grâce à la réactivité du vendeur bénévole qui lance l'alerte afin qu'une personne disponible puisse aller au ravitaillement à Panissières...

Depuis le 1^{er} mai, la licence IV permet de vendre et consommer de l'alcool au bar de l'association sur les mêmes heures d'ouverture : du mardi au dimanche de 7h à 12h30 + le mercredi de 16h à 18h.

La mobilisation, l'énergie, le dévouement de TOUS permet de maintenir ce service.

GRAND MERCI À TOUS, CLIENTS ET BÉNÉVOLES.

Agri Light Tour 2024

Le 21 décembre dernier a eu lieu un événement haut en lumières : l'Agri Light Tour, **organisé par des agriculteurs du canton de St-Laurent-de-Chamousset**, avec le soutien de la FDSEA, des Jeunes Agriculteurs du Rhône et épaulé par l'association Semons l'Avenir (association créée dans le but de promouvoir les pratiques et productions agricoles).

Grande nouveauté de cette année 2024, ce rassemblement avait un but précis : **faire rêver petits et grands en montrant une autre image de l'agriculture.**



En effet, en plus d'un magnifique et hypnotisant **défilé de tracteurs illuminés**, plusieurs **animations** ont eu lieu.

C'est ainsi que le village de St-Laurent-de-Chamousset a accueilli un **marché de producteurs**, une **balade en calèche**, un **manège de tracteurs** ou encore un **maréchal-ferrant**.

Ensuite le cortège a fait escale à St-Clément-les-Places, pour enfin terminer sa route à la salle des fêtes de Chambost-Longessaigne, où un grand repas à base de produits 100% locaux était servi.

Pas moins de **3 fanfares** assureraient le show tout au long des festivités et la **troupe K DANSE** était également présente pour ambiancer le public.

N'oublions pas que **2 invités d'honneur** étaient présents parmi nous : **Roméo, prétendant emblématique de la saison 18 de "L'Amour est dans le pré"** et le héros de tous les enfants notre cher **Père Noël**.



Merci à tous nos bénévoles, nos sponsors et aux communes partenaires qui ont rendus ce moment possible et merci à vous tous d'être venus aussi nombreux. Grâce à vous, cette édition a remporté un immense succès et nous n'avons qu'une hâte : vous retrouver en 2025. Alors **réservez dès à présent votre samedi 20 décembre 2025** pour venir partager un peu de magie de Noël avec nous.

*L'équipe
Agri Light Tour*

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les agriculteurs du canton collectent le plastique : 4^e édition

Mardi 8 avril, une cinquantaine d'exploitations agricoles se sont donné rendez-vous au GAEC des Peupliers à Chambost afin de réaliser pour la 4^e année consécutive une collecte de plastiques agricoles destinés au recyclage. Cet événement était organisé par les agriculteurs membres de la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et Jeunes Agriculteurs de l'ancien canton de St-Laurent-de-Chamousset.



Les agriculteurs venus de Brullioles, Longessaigne, Montrottier, St-Clément-les-Places, Villechenève, Haute-Rivoire et Chambost-Longessaigne ont réussi à collecter 35 tonnes de déchets (bâches agricoles, plastique d'enrubannage, filet, ficelle...) !

Et cette année la collecte a évolué avec la récupération en plus des bidons plastiques et big bag d'engrais. Pour se rendre compte, avec 100 kg de plastiques recyclés, 650 sacs poubelles de 100 litres sont fabriqués. Enfin, tout le plastique récolté sera confié à Adivalor, société qui organise le traitement des déchets agricoles. Un remerciement spécial à tous les bénévoles qui ont participé au tri et à l'organisation de cette belle journée ainsi qu'à Christian et Jean-Lucien qui accueillent pour la 4^e année consécutive cet événement et la Communauté de Communes pour son soutien.

Le syndicat agricole local



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
juin à décembre 2025

JUIN			
Ve 13	CONCOURS DE PÉTANQUE	18h30	Société de Chasse
Ve 20	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	18h	Théâtre et AEP
Di 22	PIQUE-NIQUE CHAMBOSTIEN	12h	Comité des Fêtes
Di 22	FÊTE DE LA MUSIQUE	15h	Municipalité
Ve 27	CONCOURS DE PÉTANQUE	19h	Pétanque Chambostienne
JUILLET			
Ve 04	BARBECUE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE	19h	Sou des Écoles
Sa 05	TOURNOI DE FOOT	8h30	AJC
Sa 05	VOYAGE		Boule Fraternelle
7 au 12	STAGE MULTI-ACTIVITÉS OUVERT AUX 8 - 15 ANS	9h	CPCL
Lu 14	CONCOURS BOULES & PÉTANQUE (REPAS) OUVERT À TOUS	10h	Boule Fraternelle
Sa 26	32 DOUBLETTES 3 ^e et 4 ^e DIVISIONS PAR POULE	8h	Boule Fraternelle
AOÛT			
Ve 01	CONCOURS PÉTANQUE DU FOOT	19h30	FC2M
Je 07	CONCOURS BOULES et PÉTANQUE (OUVERT À TOUS)	14h	Boule Fraternelle
Di 10	MÉCHOU!	12h	Boule Fraternelle
Je 14	CONCOURS BOULES et PÉTANQUE (OUVERT À TOUS)	14h	Boule Fraternelle
Je 21	CONCOURS BOULES et PÉTANQUE (OUVERT À TOUS) CHALLENGE J. DUMAS	14h	Boule Fraternelle
Je 28	CONCOURS BOULES et PÉTANQUE (OUVERT À TOUS) CHALLENGE M. BOCHARD	14h	Boule Fraternelle
SEPTEMBRE			
Ve 05	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	20h	ChamboOst
Sa 06	FORUM DES ASSOCIATIONS	10h	Municipalité
Di 07	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	10h30	Ô Cœur de Chambost
Ve 12	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	20h	Sou des Écoles
Ve 19	FÊTE PATRONALE - REPAS - KARAOKÉ	20h30	A.J.C.
Sa 20	TOURNOI DE TENNIS DE TABLE - OUVERT À TOUS	9h	CPCL
Sa 20	"RACONTE-MOI CHAMBOST" - BALADE GUIDÉE	14h30 et 15h30	Municipalité
Sa 20	FÊTE PATRONALE		Comité des Fêtes
Di 21	FÊTE PATRONALE		Comité des Fêtes
Lu 22	FÊTE PATRONALE - CONCOURS DE PÉTANQUE	14h30	Comité des Fêtes
Di 28	AUTO CROSS	9h	Club Automobile
OCTOBRE			
Sa 04	CONCOURS DE BOULES 32 SIMPLÉS 3 ^e et 4 ^e DIVISIONS	8h	Boule Fraternelle
Sa 04	CONCOURS DE BOULES 16 SIMPLÉS 3 ^e et 4 ^e DIVISIONS	10h	Boule Fraternelle
Di 05	MARCHÉ AUX BONBONS	14h	Sou des Écoles
Sa 11	DEMI-DÉCADES DES CLASSES EN 0	12h	Classe en 0
Sa 18	RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS		CCAS
Ve 24	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	19h	Comité des Fêtes
Sa 25	CLASSES EN 6		Classes en 6
Ve 31	FÊTE HALLOWEEN	16h30	Sou des Écoles
NOVEMBRE			
Di 9	CALENDRIER DES ANIMATIONS DE CHAMBOST	10h30	Comité des Fêtes
Lu 10	CONCERT	21h	CPCL
Ma 11	COMMÉMORATION	9h30	Conseil Municipal
Sa 15	CHOUROUTE	20h	FC2M
Sa 22	APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ	14h	AJC
Di 23	PLATS À EMPORTER	9h	Sou des Écoles
DÉCEMBRE			
Sa 06	DÉCORATION COLLECTIVE DU VILLAGE	8h30	Tous les Chambostiens
Sa 06	ANIMATION TÉLÉTHON - LA DEMEURE DU PRIEURÉ	9h	AJC
Di 07	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	10h30	Boule Fraternelle
Di 07	OUVERTURE DE LA CRÈCHE (fermeture le 1 ^{er} février 2026)		
Sa 13	SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE et KERMESSE	14h	Sou des Écoles
Sa 13	MARCHÉ DE NOËL et POT-AU-FEU	17h	Comité des Fêtes
Sa 20	CONCERT		Arts Maniak

Le Comité des Fêtes et toutes les associations chambostiennes vous remercient de votre participation.

Retrouvez ce calendrier et d'autres infos sur : www.chambost-longessaigne.com

INFOS PRATIQUES

La Mairie

Place de la Bascule

69770 Chambost-Longessaigne

Tél. 04 74 26 33 85 - Fax 04 74 26 34 72

E-mail : mairie@chambost-longessaigne.com

SITE INTERNET : <http://www.chambost-longessaigne.com>

SUIVEZ-NOUS sur la page FACEBOOK "Chambost-Longessaigne" 

et sur l'application mobile PANNEAU POCKET 

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

Jeudi de 13h30 à 16h30

Permanence des élus :

Samedi de 10h à 11h

Bibliothèque

Mercredi de 10h à 12h

et de 16h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Marché hebdomadaire

Mercredi de 16h à 19h

Agence postale

Place de la Bascule

69770 Chambost-Longessaigne

Tél. 04 74 70 60 57

Lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h

Mercredi et vendredi de 15h30 à 18h

Levée du courrier : 9h la semaine

8h le samedi

